



Commune de Salignac

Bulletin municipal

Juillet 2018

WWW.salignac04

Edito

Avant de vous souhaiter de passer un bel été nous souhaitons vous apporter des nouvelles de la commune.

Les projets avancent, jamais aussi bien ni aussi vite que nous le voudrions, mais nous commençons à en avoir l'habitude.

Je voulais vous apporter des précisions sur l'organisation de certaines compétences qui ont été transférées soit à la Communauté de Communes soit à des syndicats.

- La **Communauté de Communes Jabron, Lure, Vançon, Durance** a en charge les compétences tourisme, assainissement non collectif, Gémapi (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), ordures ménagères, entretien de l'éclairage public et l'extrascolaire (centre de loisirs).
Adresse : Le Village – 04290 Salignac
Téléphone : 04.92.34.46.75.
Adresse mail : ccjlv@orange.fr
- Le **SIVU Salignac-Entrepierres** gère le réseau de distribution d'eau potable,
Adresse : La Girale 04200 Entrepierres
Téléphone bureau 09.62.12.65.45 – Téléphone astreinte : 06.86.58.68.30
Adresse mail : sivu@entrepierres.fr
- L'**ASA d'irrigation Salignac-Entrepierres** s'occupe de l'eau d'aspersion,
Adresse : Le Village - 04290 Salignac
Téléphone bureau : 04.92.31.35.25 – Téléphone astreinte : 06.86.58.68.30
Adresse mail : asasalignacentrepierres@orange.fr
- Le **Syndicat Départemental de l'Energie 04** s'occupe des réseaux électriques (extension, renforcement, enfouissement des réseaux, remplacement de fils à nus, programme d'installation de borne de recharge pour véhicules électriques,
Adresse : 5 Avenue Bad Mergentheim – CS 40175 – 04995 Digne-Les-Bains Cedex
Téléphone : 04.92.32.32.32
Adresse mail : contact@sde04.fr
- Le **Syndicat Mixte Sisteronais Moyenne Durance d'Energie et des Réseaux d'Eclairage Public et de Télécommunications**, prend en charge les études et l'installation de l'éclairage public et l'enfouissement des réseaux de télécommunication,
Adresse : Hôtel de Ville – 04200 Sisteron
Téléphone : 04.92.61.00.37

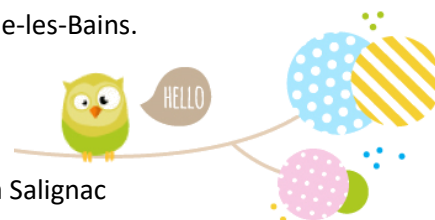
Passez de bonnes vacances, les plus sereines possibles.

Chantal CHAIX

Etat Civil

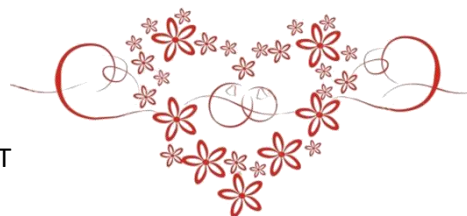
Naissances :

- O Lucie, Laurence, Fabienne DUSSAILLANT, née le 18 janvier 2017 à Gap.
- O Roxane, Marion BAILLE, née le 23 février 2017 à Manosque.
- O Hugo, Alain, Charles SERRA né le 15 août 2017 à Gap.
- O Louis, Pascal, Cyril MARCET, né le 23 septembre 2017 à Digne-les-Bains.
- O Clarisse, Camille FROTEY, née le 2 octobre 2017 à Gap.
- O Asia SARLI, née le 4 novembre 2017 à Manosque.
- O Léo, Lenny MAUREL, né le 21 novembre 2017 à Gap.
- O Éléonore, Martine, Brigitte ROBERT, née le 30 janvier 2018 à Salignac
- O Louis, Victoire, Tilio SIAS, né le 15/03/2018 à Digne-les-Bains.
- O Allyson NOWAK, née le 7 mai 2018 à Manosque
- O Léandre, Sébastien, Franck LECOMTE, né le 20 mai 2018 à Manosque



Mariages :

- O Le 24 juin 2017, Valerie NEGREL et Yann DAVID.
- O Le 29 juillet 2017, Fathia MESSAADI et Laïd BENYOUCEF.
- O Le 26 août 2017, Marylise EULOGE et Florian FAVINI.
- O Le 26 août 2017, Marie ISOARD et Florent GIRAUD.
- O Le 24 février 2018, Luc DUSSAILLANT et Jennifer AMIRAULT
- O Le 26 mai 2018, VALVERDE Martin et FARGIER Heva
- O Le 16 Juin 2018, DE VITA Jean-Pierre et KRASZEWSKI Laurence



Pacs :

- O Le 1^{er} décembre 2017, Johan RAZ et Stéphanie CAPPELLANO

Décès :

- O Eugénie LAFITTE née ALLEGRE, décédée le 6 janvier 2017 à Sisteron.
- O Antoine DIES, décédé le 25 janvier 2017 à Gardanne.
- O Robert REYNAUD, décédé le 28 février 2017 à Sisteron.
- O Charles GARRO, décédé le 6 mars 2017 à Marseille.
- O Serge HENRY, décédé le 25 avril 2017 à Gap.
- O Manuel VALVERDE, décédé le 11 juin 2017 à Sisteron.
- O René GABERT, décédé le 22 avril 2017 à Sisteron.
- O Marie CARLETTO née AGOSTINI, décédée le 5 mai 2017 à Marseille.
- O Mathilde FAVIER née BLANC, décédée le 11 juin 2017 à Avignon.
- O Lucien DEPRECCQ, décédé le 20 août 2017 à Sisteron.
- O Simon-Pierre CHECCHIN, décédé le 24 août 2017 à Salignac.
- O Simone-Marie ESCLANGON née GREGY, décédée le 24 octobre 2017 à Sisteron.
- O Bernard BAILLE, décédé le 15 décembre 2017 à Marseille.
- O Jean CASTEL, décédé le 25/03/2018 à Digne-les-Bains.
- O Lucienne GABERT née BAILLE, décédée le 26 mars 2018 à Sisteron.
- O Renée DUSSERRE-BRESSON née ROUX, décédée le 06 juin 2018 à Sisteron



Informations écoles :



Projet « Marionnettes » année 2017-2018 classe des TPS/PS/MS

Depuis le début de l'année scolaire, la classe des TPS/PS/MS explore le monde des marionnettes. Un parent nous a prêté un castelet, ce qui nous a permis de faire un espace « marionnette » permanent. Les enfants ont d'abord découvert l'activité librement puis, avec l'apport d'albums, nous avons repris des histoires de notre bibliothèque scolaire et les avons transposées en théâtre de marionnettes. En ce moment, grâce à l'intervention de la comédienne marionnettiste Catherine Ropert, les enfants explorent, chaque mardi matin, l'univers de la marionnette. Elle leur apprend à utiliser leur corps, faire des petits jeux pour le rendre vivant et le transformer en marionnette. Les enfants ont ramené de la maison des objets de la cuisine, qu'ils ont observés puis modifiés pour leur donner vie. Depuis le 27 mars, ils ont commencé à élaborer des petites situations avec leurs objets. Imaginer toutes sortes de scénettes en donnant vie à de simples objets nourrit leur imaginaire et leur créativité. Les progrès en langage sont remarquables et leur aptitude à construire et structurer des petits récits s'est nettement améliorée. Peu à peu, la conscience d'être tantôt spectateur tantôt marionnettiste se renforce : leur capacité d'écoute est plus soutenue et leur expression théâtrale en petit groupe est plus riche.

Semaine Maternelle : Les parents à l'école

La classe des TPS/PS/MS Cette année, l'école a participé à l'opération « la semaine de l'école maternelle » organisée par le ministère de l'Education Nationale. Il s'agit d'ouvrir l'école afin de faire découvrir aux parents, l'espace éducatif dans lequel évoluent les enfants. Pour que les échanges et les apprentissages soient encore plus fructueux, les enseignantes ont proposé aux parents de présenter leur métier ou une passion aux enfants. Les élèves eux, ont présenté quelques ateliers permanents ainsi que des jeux de société qu'ils avaient fabriqués. Tous ont été très investis dans ces rencontres. Les parents ont apprécié le fait de ne pas être inactifs et de prendre part à l'enseignement. Les enfants ont manifesté beaucoup de curiosité et ont aimé accueillir leurs parents, ils se sont sentis valorisés. Toutes les découvertes seront l'occasion d'exploitations et de prolongements pédagogiques très riches (vocabulaire, écrits, expositions....) Merci encore aux parents d'avoir été si nombreux et si motivés.



Texte des élèves de la classe des MS GS

« La semaine du 26 au 30 mars, les parents sont venus à l'école. Quatorze parents sont venus dans notre classe. Ils sont venus pour voir comment ça se passe dans notre classe. Nous leur avons appris à jouer à des jeux coopératifs. Nous avons fait du badminton, du yoga, joué au jeu de la bataille nature et des pompiers. On nous a présenté les métiers d'élagueur, infirmier, famille d'accueil. On a programmé la bee bot et écrit Joyeuses Pâques sur une carte. Nous avons été très contents d'avoir les parents à l'école parce que c'était la première fois. Mais c'était un peu bizarre quand même. » NB. « bee bot » est un robot pédagogique programmable qui permet aux élèves, tout en jouant, d'explorer le monde, se repérer dans l'espace, mobiliser le langage dans toutes ses dimensions.



Education routière, un des projets de l'école élémentaire : A l'école on apprend aussi à être en sécurité lorsqu'on se déplace hors de l'école.

Le 15 mai les élèves de Salignac ont bénéficié de l'intervention de la Gendarmerie dans le cadre du programme Education Routière, action de sensibilisation aux risques de la circulation organisée par le Comité Départemental de l'association Prévention Routière sous l'égide de l'Inspection Académique et en partenariat avec la Préfecture des Alpes de Haute-Provence.

La Piste d'Education Routière a été mise en place dans la cour de récréation par les moniteurs de sécurité routière de la Gendarmerie Nationale du Groupement de Gendarmerie des Alpes-de-Haute-Provence. Il s'agit d'un parcours aménagé que chaque élève pratique à vélo et sur lequel sont évalués sa maîtrise du vélo mais aussi son comportement dans des situations diversifiées. Les enseignants, de leur côté, prenaient en charge la partie théorique comprenant des questions se rapportant aux règles de circulation.

L'enjeu de cette collaboration est de permettre aux enfants d'observer et de comprendre le fonctionnement de leur environnement, d'analyser des situations, mesurer les risques et prendre les bonnes décisions, de maîtriser leurs déplacements et d'acquérir des comportements participant à leur sécurité.



Réunion parents-école élémentaire Salignac :

Jeudi 17 mai, Madame le Maire de Salignac, en concertation avec les enseignants de l'école élémentaire, a invité les parents à une rencontre sur le thème de la violence à l'école.

Une trentaine de familles étaient représentées.

Ainsi qu'il a été dit, l'école rurale n'est plus à l'abri de difficultés de relations au sein de la communauté scolaire, et ce, du fait de l'évolution de notre société, avec l'accès des enfants aux écrans et aux médias notamment, via internet et les téléphones portables. Ces accès, sans doute parfois trop précoces et trop libres, confrontent l'enfant à des situations vis à vis desquelles il n'a pas les outils d'analyse et la maturité pour prendre le recul nécessaire. Ceci peut perturber durablement l'enfant et, ou, le conduire certaines fois à avoir des comportements inadaptés vis à vis de ses camarades.

Ce type de comportement observé à l'école et la rumeur qui a suivi, on conduit les adultes responsables à alerter les familles et à leur proposer une information.

A côté des enseignants, du personnel périscolaire, des représentants des municipalités du RPI Entrepierrres-Salignac, l'infirmière scolaire et deux représentants de la Gendarmerie Nationale, sont venus apporter leur précieux concours.

Des informations sur les risques de visionnement volontaire ou non de scènes violentes et, ou, à caractère pornographique ont été données. Des mises en garde ont été faites notamment par rapport au jeu « GTA » ainsi que sur les publicités et présentations de programmes qui viennent parfois couper les émissions pour enfants.

Des supports ont également été proposés pour répondre aux questions des enfants alors que les parents peuvent être en difficultés.

Les intervenants ont insisté sur l'importance du dialogue parents-enfants et la nécessité de répondre aux questions des enfants en termes adaptés à leur niveau de compréhension. La communication, avec toute personne digne de confiance au-delà des parents, a été présentée comme essentielle. Tous les responsables présents ont également insisté sur leur disponibilité totale à l'écoute des familles qui le souhaitent.

L'indispensable continuité entre l'école et la famille a particulièrement été mise en avant par M. le Capitaine de Gendarmerie.

Les intervenants autour de Chantal Chaix, Maire de Salignac et Brigitte Desprez, Directrice de l'école élémentaire :

- Mme Françoise MINETTO, infirmière scolaire,
- Capitaine MARIN, Commandant la Communauté de Brigades Les Mées/Château-Arnoux,
- l'Adjudant CASTAGNA, Brigade de Gendarmerie de Château-Arnoux,
- les Enseignants de l'école élémentaire.

Ressources proposées :

Vidéo : « Un jour, une question » France 4, « Les bons conseils de Célestin » D. Debar en DVD ou sur Youtube.

Livres, albums : « Moi, je viens d'où, » Entretiens avec Albert Jacquard – petit point, « le parcours de Paulo » Nicholas Allan.

Atelier création de fresque et jardin pédagogique à l'école de Salignac

Les enfants scolarisés à l'école de Salignac ont pu « s'approprier » la place devant l'école lors d'un atelier création de fresque donc vous trouverez ci-dessous quelques photos. Cet atelier est proposé par les enseignants de l'école avec l'intervention de Sylvain Contias, artiste peintre, avec pour support les murs de la halle place basse du village.



Lors de l'aménagement du centre village, un jardin pédagogique a été mis en place à côté de l'école dans lequel nos petits jardiniers découvrent les plantes. Au début du mois de Juin, des nichoirs à oiseaux ont également été installés ainsi qu'un hôtel à insectes.



Aménagement et sécurisation de l'aire de jeux

Les aires collectives de jeux sont des lieux d'épanouissement pour les enfants. Les équipements sont soumis à des obligations de contrôle, lors des installations puis à des visites périodiques afin de vérifier l'état de conservation de l'aire et des équipements de jeux. Suite au passage de l'organisme de contrôle sur la commune de Salignac, des consignes sur la sécurisation du site ont été données et appliquées. Des barrières ont été installées, le toboggan a été changé et un nouveau jeu a été installé.



Après le temps du repas à la cantine, les enfants vont parfois au city stade et à l'aire des jeux d'enfants. Des activités mis en place par les animateurs de la garderie leurs sont proposées comme « la coupe du monde à Salignac ».



La kermesse organisée par la garderie



Les animateurs de la garderie ont organisé une kermesse pour les enfants de l'école de Salignac. Plusieurs stands de jeux étaient mis en place à l'extérieur. Dans les locaux du restaurant scolaire, les membres du club des Aînés tenaient un stand d'objets confectionnés avec soin, au profit de la coopérative scolaire. Madame BAGARRY, députée de la 1^{re} circonscription des Alpes de Haute-Provence, était sur

notre commune ce jour-là pour une rencontre citoyenne, elle a pu participer à cette rencontre intergénérationnelle.



Transport scolaire

Depuis le 1^{er} septembre 2017, la Région est devenue autorité gestionnaire des transports scolaires, une compétence qui était auparavant gérée par le Département. Un nouveau règlement des transports scolaires a été édité pour la rentrée 2018-2019, celui-ci est disponible sur le site : transportscolaire.regionpaca.fr



Les inscriptions au service transport scolaire sont à faire directement sur internet sur le site : transportscolaire.regionpaca.fr

En cas de difficulté vous pouvez télécharger le formulaire d'inscription papier et venir le déposer à l'accueil de la mairie.

Le tarif de 110 € indiqué sur le site de la Région et sur le formulaire papier, est le coût d'un élève facturé à la commune.

Pour la rentrée scolaire 2018-2019, la participation des familles pour la commune de Salignac reste inchangée, vous recevrez une facture par trimestre, à régler à la trésorerie de Sisteron :

- 1er enfant	15.00 €
- 2ème enfant	10.00 €
- 3ème enfant et plus	5.00 €

Attention les inscriptions sont à faire **avant le 31 juillet 2018**, passé cette date l'édition de la carte n'est pas garantie pour la rentrée et l'élève ne pourra pas avoir accès au transport scolaire. La commune ne disposera plus de cartes, celles-ci seront envoyées directement par la Région. En cas de perte, la demande de duplicata est à faire auprès de la Région.

Pour les élèves demi-pensionnaire et interne qui ne peuvent pas bénéficier d'un transport scolaire :

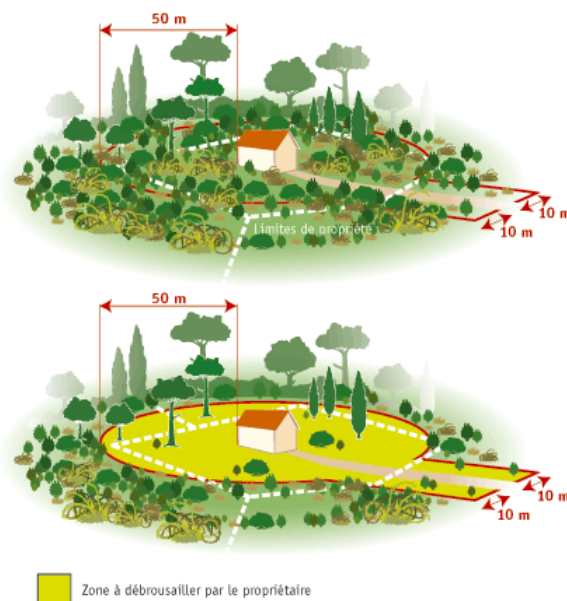
La Région propose une aide forfaitaire pour les élèves internes dont le domicile est à plus de 10km ou aux demi-pensionnaires dont le domicile est à plus de 5 km de l'établissement scolaire ou de l'arrêt de bus. Cette demande d'aide doit être réalisée avant le 31 décembre auprès de :

La Maison de la Région des Alpes-de-Haute-Provence
Immeuble Les Colonnes
19, rue du Docteur Honnorat
04000 DIGNE-LES-BAINS
Téléphone : 04 88 73 78 07
Courriel : Inscriptions04@mareregionsud.fr

Débroussaillage :

Le débroussaillage constitue à réduire la quantité de combustible végétal, afin de diminuer l'intensité des incendies et limiter leur propagation. Il faut donc couper la plupart des arbustes les plus dangereux, quelquefois certains arbres, élaguer les arbres maintenus et éliminer les végétaux coupés.

Il est **obligatoire** de débroussailler 50m autour des constructions et 10m autour des voies privées y donnant accès. Lorsque le débroussaillage s'étend au-delà de la limite de propriété, il doit être continué sur le terrain voisin. Il faut informer le propriétaire ou l'occupant du terrain voisin, lui indiquer qu'il peut effectuer les travaux lui-même et lui demander l'autorisation de pénétrer sur son terrain.



Emploi du feu :



Le brûlage des déchets ménagers est interdit par le règlement sanitaire départemental, qui précise que le brûlage des déchets verts est interdit quel que soit la zone. **Les déchets verts doivent être compostés ou amenés en déchetterie**, ils comprennent :

- les déchets issus des tontes de gazon,
- les feuilles, les aiguilles mortes,
- les tailles d'arbres et d'arbustes.

La combustion de ces déchets génère des fumées et des particules irritantes, raison pour laquelle le brûlage est interdit. Ces déchets verts doivent être compostés ou amenés en

déchetterie. Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450€.

Les travaux liés aux obligations légales de débroussaillage sont considérés comme une activité forestière. Ainsi, un particulier peut brûler les produits forestiers (coupés seulement) issus de l'obligation légale de débroussaillage, **branches et arbres uniquement**, du 15 octobre au 15 mars, lorsque le vent est inférieur à 40 km/h. Par contre, un particulier qui entretient son jardin ne peut pas brûler ses déchets verts (feuilles, gazon...).

Informations Association Syndicale Autorisée d'Irrigation Salignac-Entrepierres

Communication de M. Paul Briançon,

Madame, Monsieur,

Vous achetez un terrain avec l'eau d'irrigation par aspersion ou vous vendez un terrain soumis au régime des Associations Syndicales Autorisées, vous voulez donner des renseignements pour de multiples raisons (administratifs, travail, etc) à des personnes sur l'existence de l'eau d'irrigation sur votre terrain, vous voulez acheter un terrain en pensant que celui-ci sera raccordé ultérieurement au réseau d'eau par aspersion. Attention, je vous rappelle quelques règles à retenir : sachez que tous les terrains irrigués par l'ASA d'Irrigation Salignac-Entrepierres sont soumis au régime juridique des Associations Syndicales Autorisées (loi 1865 modifiée par la dernière ordonnance de 2004 et rendues exécutoires par le décret d'application numéro 2006-504 en date du 3 mai 2006).

Il ne faut pas confondre le type de l'Association de l'ASA d'Irrigation Salignac-Entrepierres avec une association type loi 1901 (comité des fêtes, associations de loisirs, culturelles, sportives, etc).

Je vous rappelle également la condition sine qua non d'un terrain soumis au régime d'une ASA :

Cette condition est reprise dans les statuts de l'ASA d'Irrigation Salignac-Entrepierres à l'article 2 des dispositions générales : « les droits et obligations qui dérivent dans la constitution de l'Association sont attachées aux immeubles ou parties d'immeubles compris dans le périmètre et les suivent, en quelques mains qu'ils passent jusqu'à la dissolution de l'Association ou la reconduction du périmètre ».

Le prélèvement de l'eau sur la Durance et le pompage de cette eau sur le canal usinier de l'usine hydroélectrique de Salignac sont soumis à des autorisations spéciales de la Préfecture.

L'ASA d'Irrigation Salignac-Entrepierres a un droit à prélèvements de l'eau datant de 1976. Des compteurs de prélèvement sont installés à la station.

La composition du bureau est de 12 membres syndics titulaires et de trois suppléants répartis sur deux collèges.

L'ASA d'Irrigation Salignac-Entrepierres a son propre règlement intérieur approuvé par la Préfecture.

Si vous vous posez des questions sur la présence de conduites d'eau sur votre terrain ou à proximité, n'hésitez pas à consulter ce règlement. Les conduites d'eau d'irrigation sont soumises à de fortes pressions, aussi, renseignez-vous avant de faire des travaux sur les conduites ou à proximité afin d'éviter de la « casse » et « des dégâts ».

En cas de problèmes techniques ou de fuites, vous devez appeler le service d'entretien le plus rapidement au : 06 86 58 68 30 (ce numéro de téléphone est le même que celui du service de l'eau potable). N'hésitez pas à laisser un message si les employés sont dans une zone où le portable ne passe pas.



La construction des 4 logements sociaux adaptés pour les personnes à mobilité réduite

La construction des quatre logements sociaux derrière le restaurant est en cours. Leur livraison est prévue en septembre prochain. Ce sont 11 entreprises qui travaillent sur ce chantier pour mener à bien ces constructions, sous la houlette de Monsieur Christophe WALLON, maître d'œuvre.

Plusieurs dossiers de candidatures pour la location de ces appartements ont été reçus. La commission d'attribution des logements aura lieu le 13 juillet 2018.



Visite de Delphine BAGARRY, députée de la 1^{re} circonscription des Alpes de Haute Provence.

Madame Delphine BAGARRY est venue à Salignac le 28 Juin 2018 pour une journée rencontre citoyenne. Au cours de celle-ci, elle a visité la Paléo galerie, déjeuné au restaurant « La Table de Salignac », elle a pu participer à une réunion sur la construction des 4 logements sociaux. Elle s'est rendue à la kermesse de l'école afin de voir la dynamique intergénérationnelle de celle-ci. Par la suite elle a rencontré des membres du conseil municipal de Salignac et des membres du conseil communautaire qui ont pu exposer quelques préoccupations à venir sur la gestion des services. Pour finir cette journée, elle s'est rendue disponible pour une rencontre citoyenne sous la halle à côté de la mairie.

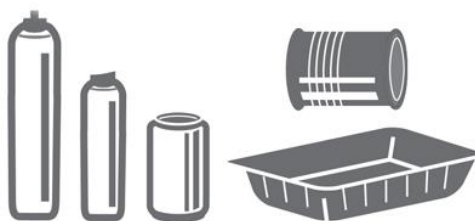


Les consignes de tri évoluant les **petits emballages métalliques** sont **désormais acceptés au centre de tri pour être recyclés**. Grâce à la modernisation du centre de tri de Manosque et à la machine à courants de Foucault, ces petits emballages, refusés auparavant dû à leur taille trop petite, peuvent désormais être triés et recyclés.



Elle sépare automatiquement les matériaux métalliques des autres déchets. Concrètement, un cylindre sur lequel on a posé des aimants tourne à la vitesse de 2 000 tours par minute. Cette rotation rapide crée un champ magnétique qui va éjecter l'aluminium en dehors du flux des matériaux mélangés. Jusqu'à présent, ce système était surtout utilisé pour les gros emballages, comme les canettes ou les aérosols, mais depuis peu, il permet aussi de trier les contenants inférieurs à 7 cm (capsules, opercules de yaourts, barquettes en aluminium...).

Désormais, les **dosettes de café** et **feuilles de papier alu**, **capsules** et **opercules de bouteilles** et de **canettes**, **plaquettes vides de médicaments** et **tubes en alu de sauces ou pommades pharmaceutiques** sont **désormais recyclables** et doivent rejoindre les **bacs jaunes de tri**, en vrac, vidés et écrasés.



Voici ci-dessous une liste plus détaillée des déchets métalliques recyclables, ainsi que les produits qui ne sont, pour le moment, pas acceptés :

Les catégories acceptées sont :

EMBALLAGES EN ALUMINIUM RIGIDE OU SEMI-RIGIDE

- Canettes, conserves, barquettes, aérosols.

EMBALLAGES EN ALUMINIUM SOUPLE

- Bouchons à visser, coiffes bouteilles, collerettes métalliques, capsules de bière,
- Opercules de bouteilles/pots, emballages en alu type emballages de chocolat, beurre, fromage,
- Tubes de peinture, tubes de crème.

EMBALLAGE EN ALUMINIUM SOUPLE COMPLEXE :

- Tubes de dentifrice,
- Emballages de sachets de café/thé,
- Capsules de café,
- Feuille aluminium alimentaire,
- Bougies chauffe-plat, languette en aluminium.

EMBALLAGE EN ACIER :

- Couvercles des bocaux et boîtes de conserve

Mais d'autres produits ne sont pas acceptés... les catégories refusées sont donc :

- Les déchets putrescibles, pestilentiels,
- Les déchets radioactifs,
- Les déchets de soins médicaux et corporels,
- Les déchets chimiques ou explosifs,
- Les cols de bouteille en verre avec bouchons métalliques,
- Les différents aciers,
- Les piles et accumulateurs.
- Objets autres matériaux

BON A SAVOIR

Une fois introduits dans la chaîne de recyclage, ces déchets sont broyés et fondus pour être reconditionnés à l'infini sous forme de chariots de supermarché, boules de pétanque, clefs, trombones, batteries de casseroles pour l'acier, et en pièces automobiles (carters), encadrement de fenêtres, fer à repasser et nouvelles canettes pour l'aluminium .

EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI A PARTIR D'AVRIL 2019

Pour rappel, à compter d'avril 2019 le SYDEVOM mettra en place l'extension des consignes de tri. Il sera alors possible de recycler tous les emballages ménagers en plastique (pot de yaourt, barquette de fruits, sachet de produit congelé,...).

Pour toute information supplémentaire sur les déchets et les consignes de tri, rendez-vous sur www.sydevom04.fr ou contactez : sydevom-com@wanadoo.fr

Modalités d'inscription

Pour TOUS les enfants

Un dossier d'inscription 2018/2019 est à retirer au bureau des P'tites Bouilles

Fournir photo, carnet de santé, carte d'identité des parents,
livret de famille et assurance extrascolaire

■■■■■

Les inscriptions se font :

à la semaine : 3 jours minimum

Un supplément de 10€ pour les sorties (Avignon, Arles, Auzet)

■■■■■

Le prix du repas est à 4,10€

Possibilité de venir chercher son enfant entre 11h30 et 12h et de revenir à 13h30

■■■■■

L'accueil du matin se fait de 7h30 à 9h et

le départ le soir de 17h à 18h30.

	5 JOURS (Sans repas)	3 JOURS (Sans repas)	Tarif jours (Sans repas)	repas	Sortie exceptionnel le
Résidents CCILVD	47,5€	28,50 €	9,50 €	4,10 €	10€
Personnes travaillant sur le territoire de la CCILVD / Grands parents / Extérieurs	75 €	45,00 €	15 €	4,10 €	10€

Plus d'info :

Caroline Cappellet

Directrice des P'tites Bouilles

Bât Grand Champ, 4 rue des écoles 04200 Peipin

04 92 62 52 41

06 48 33 74 63

lesptitesbouilles04@orange.fr



PREVOIR POUR TOUS :

- ✓ CASQUETTES,
- ✓ GOURDE,
- ✓ CREME SOLAIRE,
- ✓ SERVIETTE DE BAIN
- ✓ ET MAILLOT DE BAIN

TOUS LES JOURS !!!!!

ETE 2018

Le planning peut être
modifié en fonction de la
météo, des effectifs ou
autres imprévus

		Lundi 9	Mardi 10	Mercredi 11	Jeudi 12	Vendredi 13
1ère semaine Du 9 au 13 juillet 2018 Thème Département 04	les explorateurs 3 - 4 ans 	Découvrons l'accueil de loisirs repas Jeux sportifs	Grand jeu Intervilles pique nique 	fabrication de sachet de lavande repas jeux d'eaux	<u>Départ 8h30</u> Sortie Baignade à la Germanette pique nique <u>Retour à 18h</u>	Tableau provençal repas jeux extérieur
	les aventuriers 5 - 6 ans 	DECOUVRONS NOUS!!! repas jeux sportifs au fil de la Durance	Grand jeu Intervilles pique nique 	construction de moulins à eau repas chaussures pour marcher dans l'eau Installation des moulins à eau	<u>Départ 8h30</u> Sortie Baignade à la Germanette pique nique <u>Retour à 18h</u>	A la recherche du troll de la forêt d'Aubignosc pique nique A la recherche du troll de la forêt d'Aubignosc 
	les grands voyageurs Plus de 7 ans 	Jeu de règle de vie repas Jeux Olympiques	Grand jeu Intervilles pique nique 	Chasse aux loups repas Loup pion	<u>Départ 8h30</u> Sortie Baignade à la Germanette pique nique <u>Retour à 18h</u>	Grille mystérieuse pique nique Loup garou

Communauté de Communes
Jabron
Lure
Vançon
Durance
Le village - 04290 SALIGNAC
Tél. 04.92.34.46.75



Les P'tites Bouilles



ACCUEIL D'ETE DE 3 A 13 ANS

A PEIPIN



DU 9 JUILLET AU 3 AOÛT 2018

DE 7h30 à 18h30



AVEC OU SANS REPAS



INSCRIPTION DES A PRESENT JUSQU'AU 28 JUIN 2018
AU BUREAU DES P'TITES BOUILLES

Vendredi 20
juillet
spectacle à
17h



2ème semaine
Du 16 au 20
juillet 2018
Thème
Département
84 (Festival
d'Avignon)

	Lundi 16	Mardi 17	Mercredi 18	Jeudi 19	Vendredi 20
les explorateurs 3 - 4 ans 	construction de marionnettes <i>repas</i> jeux extérieur	jeux théâtraux  <i>repas</i> jeux d'eau	finition des marionnettes <i>repas</i> C'est ton choix	<u>Départ à 8h</u> Sortie Festival d'Avignon <i>pique nique</i> <u>retour à 18h15</u>	histoire de marionnettes <i>repas</i> jeux sportif
les aventuriers 5 - 6 ans 	Mets toi en scène <i>repas</i> Construction du castelet	Mets toi en scène <i>repas</i> fabrication de marionnettes	Mets toi en scène <i>repas</i> C'est ton choix	<u>Départ à 8h</u> Sortie Festival d'Avignon  <i>pique nique</i> <u>retour à 18h15</u>	préparation au spectacle <i>repas</i> répétition générale
les grands voyageurs Plus de 7 ans 	La clé du Festival d'Avignon <i>repas</i> Fabrication de chapeau rigolo/ Rudby Fly	Le voleur de pierre de la vallée Close <i>repas</i> Fabrication de chapeau rigolo / Tèque	le zagamore des templiers  <i>repas</i> C'est ton choix	<u>Départ à 8h</u> Sortie Festival d'Avignon <i>pique nique</i> <u>retour à 18h15</u>	Répétition du Défilé <i>repas</i> Répétition général

17h
spectacle

17h
spectacle

3ème semaine
Du 23 au 27
juillet 2018
Thème
Département
05

Séjour du 25 au 27
juillet pour les 8-
12ans dans l'Ubaye

	Lundi 23	Mardi 24	Mercredi 25	Jeudi 26	Vendredi 27
les explorateurs 3 - 4 ans 	jeu du parachute <i>repas</i> jeux d'eau	Grand jeu <i>pique nique</i> 	Fresque du parachute <i>repas</i> jeux extérieur	<u>Départ 8h30</u> Sortie Baignade à la Germanette <i>pique nique</i> <u>Retour à 18h</u>	le parachutiste  <i>repas</i> jeux sportifs
les aventuriers 5 - 6 ans 	A la recherche de la nourriture des écureuils <i>repas</i> Fabrication de l'écureuil et de son pacours	Grand jeu <i>pique nique</i> 	fabrication du jeu "le gouter de l'écureuil" <i>repas</i> tournoi "le gouter de l'écureuil"	<u>Départ 8h30</u> Sortie Baignade à la Germanette <i>pique nique</i>  <u>Retour à 18h</u>	les écureuils dans les arbres <i>repas</i> gâteau à la noisette
les grands voyageurs Plus de 7 ans 	Clash des alpes (grand jeu) <i>repas</i> Quilles affollantes	Grand jeu <i>pique nique</i> 	Gallo contre Romain  <i>repas</i> tarte des alpes	<u>Départ 8h30</u> Sortie Baignade à la Germanette <i>pique nique</i> <u>Retour à 18h</u>	12 travaux romains <i>repas</i> cadran solaire 
séjour 8 ans et plus		préparation du séjour	séjour trappeur 		

4ème semaine
Du 30 juillet au
3 août 2018
Thème
Département
13 (Autour de
la photo)

POUR LES PLUS JEUNES
PREVOIR UN SAC AVEC
DES RECHANGES ET LE
DOUDOU



	Lundi 30	Mardi 31	Mercredi 1	Jeudi 2	Vendredi 3
les explorateurs 3 - 4 ans 	atelier photo <i>repas</i> cadre photo	masque de bison <i>repas</i>  fabrication des bois des cerfs	cadre photo <i>repas</i> C'est ton choix	<u>Départ à 8h</u> Sortie à la ferme du Béridon à Auzet <i>pique nique</i> <u>Retour à 17h45</u>	Incredable talent du PACA <i>repas</i> 
les aventuriers 5 - 6 ans 	Initiation à la photo <i>repas</i>  light painting / fresque humaine	Droit au but/ Bataille Calmante <i>repas</i>  bataille navale (jeu d'eau)	fabrication de savon / chorégraphie <i>repas</i> C'est ton choix	<u>Départ à 8h</u> Sortie à la ferme du Béridon à Auzet <i>pique nique</i> <u>Retour à 17h45</u>	Incredable talent du PACA <i>repas</i> 
les grands voyageurs Plus de 7 ans 	Air film <i>repas</i>  Air film	pétanque et jeu provençal <i>repas</i>  navette marseillaise	Plains les yeux de Marseille à Peipin  <i>repas</i> C'est ton choix	<u>Départ à 8h</u> Sortie à Arles <i>pique nique</i> rencontre de la photo <u>Retour à 18h15</u>	Incredable talent du PACA <i>repas</i> 

Présidente : Mireille ROUSSEL

Trésorier : Nathalie BREMOND

Secrétaire : Virginie ROUSSEL

Adjointe Adjointe : Mylène CORTI

nessa - ISOARD Claudine - RESSEGAIRE Bern

Membres : CHOMSKY Vanessa - ISOARD Claudine - RESSEGAIRE Bernard - RESSEGAIRE Maryse

Sophrologie Avec Marc MARTIN	Tous les lundis de 18H à 19H Reprise le lundi 1 octobre
Chorale Avec Gregory BARROIS	Les lundis et mardis de 20H à 22H Reprise le lundi 10 septembre
Réveil Musculaire Avec Isabelle MORINEAUD	Tous les mardis de 8H à 9H et les jeudis de 18H15 à 19H15 Reprise le mardi 4 septembre
Théâtre Avec Hubert De Pourquery	Le mercredi une fois par mois et les jeudis à 20 H Reprise le mercredi 26 septembre
Randonnée Avec Patrick MARIN	2 dimanches par mois, voir planning sur le site www.foyeruraldesalignac.org Reprise le dimanche 9 septembre

Le Foyer Rural est à la recherche d'une activité pour le créneau du mardi de 18H à 19H. Si vous êtes intéressé, merci de contacter le Foyer Rural au 06.38.95.86.21.



Rencontre des Salignac de France

Une délégation s'est rendue à Salignac-de-Mirambeau, dans le Sud-Ouest de la France pour la rencontre des Salignac de France pour le week-end du 1^{er} mai.



Médaille du Dévouement Universel

C'est à la mairie des Mées que s'est déroulée la cérémonie du Dévouement Universel le 2 juin 2018. Madame Josiane TOUCHE épouse PRIAM a reçu la médaille d'argent du Dévouement universel en témoignage de son civisme et de son implication dans des associations.



Randonnée « Destination les Champs pour Elles » Samedi 9 juin 2018

Les communes d'Entrepierres et de Salignac ont été sollicitées par l'Union Cycliste Manosque 04, pour la mise en place d'un rassemblement féminin en région. Ces randonnées cyclistes permettront à une partie des concurrentes de pouvoir participer à la randonnée sur les Champs Elysées le 29 juillet 2018, pour l'arrivée du Tour de France.



Grand Prix Cycliste Féminin de l'Escale le 10 juin 2018

Le dimanche 10 juin 2018 a eu lieu le Grand Prix Cycliste Féminin de l'Escale, cet événement était un support pour le Championnat PACA Féminin de cyclisme sur route, sélectif pour le championnat de France.



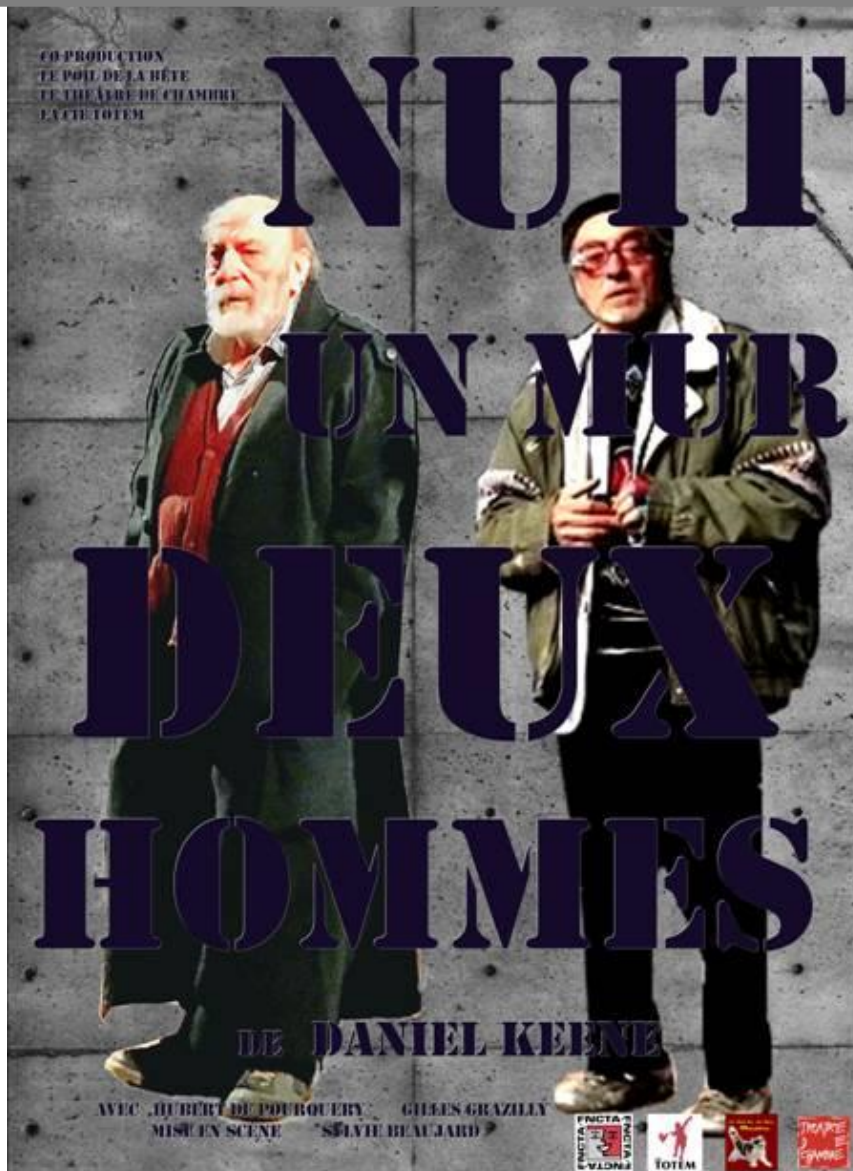
**REPRESENTATION THEATRALE
EN PLEIN AIR :**

« Nuit, un mur, deux hommes » de Daniel Keene

Le dimanche 15 juillet à 21H

A salignac – sur les gradins devant l'école

Séance gratuite



**Le restaurant
« La Table de Salignac »
sera ouvert
le dimanche 15 juillet
Sur réservation
uniquement
avant ou après
la représentation
de théâtre**

Traduction : Severine Magois

Avec : Hubert De Pourquery,
Gilles Grazilly

Mise en scène : Sylvie Beaujard

Coproduction: le poil de la bête, théâtre de chambre, cie totem

Syd et Moe, deux hommes, des naufragés de la société, vivent un "concubinage" fait de disputes, de joie et de douleur. Entre émoi et coup de gueule, ils distillent un humour noir. L'espoir qui leur reste, semble aussi troué que leurs pauvres frusques mais ils continuent d'y croire.

CINÉMA PLEIN AIR: LA GLOIRE DE MON PÈRE

ORGANISÉ PAR LA MAIRIE DE SALIGNAC

LE 7 JUILLET 2018 A 21H30

SÉANCE GRATUITE - SALIGNAC PLACE DU VILLAGE



BUVETTE SUR PLACE (POP CORN, GLACE...)
ORGANISÉE PAR LE FOYER RURAL

MENU SPÉCIAL TAPAS PAR LE RESTAURANT
«LA TABLE DE SALIGNAC»
SUR RÉSERVATION



CINÉMA
de Pays
«Tournée»



Vous pouvez retrouver sur le site internet de la commune : www.salignac04.fr toutes les actualités concernant la commune, les démarches administratives, les comptes rendus des conseils municipaux, les informations de vie pratique comme l'inscription à la garderie et à la cantine...

Le secrétariat de la mairie vous accueille le lundi, jeudi et vendredi de 8H00 à 12H00 et de 13H30 à 17H00 et le mardi de 13H30 à 17H00.

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.